



Association sportive
et communautaire
du Centre-Sud

Mémoire Politique jeunesse 2015-2030

Déposé dans le cadre de la consultation pour l'élaboration de la nouvelle politique jeunesse

Réalisé en collaboration avec le ROCAJQ

Juin 2015

Crédits :

Rédaction : Azadeh Lessar, Marie Eve Gauthier, Denitsa Hristova

Contenu : José Rebelo

Relecture et correction : Caroline Forget-Galipeau et Marie Eve Gauthier

Mise en page : Marie Eve Gauthier

Présentation de l'organisme et mission

Présente dans le quartier depuis 1974, l'Association sportive et communautaire du Centre-Sud (ASCCS) est un organisme à but non lucratif qui s'est donné pour mission d'améliorer la qualité de vie des résidents du quartier en leur fournissant des installations ainsi que des activités diversifiées, constructives et abordables en fonction de leurs besoins.

L'ASCCS est un lieu de rencontres accueillant qui propose aux jeunes, aux adultes, aux familles et aux aînés un grand choix d'activités sportives, récréatives, culturelles, éducatives et environnementales.

Ouverte à tous, mais particulièrement impliquée dans ce qui a trait au développement des enfants, l'ASCCS joue un rôle essentiel dans la vie des jeunes en leur donnant une alternative à la rue et une chance de bien commencer leur vie.

L'Association sportive et communautaire du Centre-Sud est un bel exemple d'implication dans la communauté. L'écoute et l'attention de ses bénévoles et de son personnel, ainsi que l'appui de ses donateurs font en sorte que l'ASCCS a beaucoup à offrir.

Nature des activités

Afin d'atteindre ses objectifs, l'ASCCS s'est dotée d'un projet éducatif et de loisirs qui offre aux enfants des activités propices à leur développement, et ce, à travers six différents volets.

Le projet éducatif et de loisirs vise à développer les connaissances, les habiletés, l'estime de soi et le respect par des activités scolaires, sportives, multidisciplinaires, informatiques, culturelles et aquatiques. L'ASCCS met, entre autres, à la disposition des adultes une salle d'entraînement et des terrains de badminton en plus de leur offrir une multitude d'activités, telles que des cours de mise en forme en salle et à la piscine ainsi que des ateliers de théâtre et de peinture. Les personnes ayant des besoins particuliers ne sont pas en reste grâce à une programmation adaptée à leurs besoins. Par ailleurs, la bibliothèque familiale Père-Ambroise de la Ville de Montréal occupe une place de choix au 3^e étage du centre, avec 13 000 p.c. de superficie, plus de 55 000 documents et une vue imprenable sur le toit végétal.

Ainsi, l'ASCCS est beaucoup plus qu'un centre. L'Association gère également plusieurs programmes, dont Éco-quartier St-Jacques, le Club de hockey du Centre-Sud, le Club de patinage artistique du Centre-Sud, le Club de patinage de vitesse du Centre-Sud et le Club aquatique du Centre-Sud.

Mise en contexte :

Datant de 2001, la politique jeunesse est rendue à son échéance et ne répond plus aux réalités d'aujourd'hui. Les deux derniers gouvernements ont pris l'engagement de la mettre à jour afin qu'elle réponde mieux aux défis et aux enjeux des quinze prochaines années. Désirant prendre part à la consultation, le Regroupement des organismes communautaires autonomes jeunesse du Québec (ROCAJQ) a offert un soutien à notre organisme dans la rédaction de ce mémoire.

Ayant le désir de refléter les besoins et la réalité des jeunes que nous accompagnons au quotidien, et comme le commandent nos valeurs sociales et notre souci d'équité, nous nous devons d'explorer la situation au-delà des axes prédéterminés par le gouvernement. Dans les pages qui suivent, vous pourrez prendre connaissance des principaux défis que doivent relever les jeunes qui fréquentent notre organisation pour passer de l'enfance à la vie adulte. La saveur locale est aussi présente, mais force est de constater que, dans l'ensemble, les besoins et les réalités des jeunes se rejoignent, et ce, à travers la province.

Les organismes communautaires autonomes jeunesse (OCAJ), dont nous faisons partie, forment un vaste réseau d'accompagnement et de soutien pour les jeunes de 0 à 35 ans. Créés à l'initiative des membres de la communauté, ils en reflètent la capacité de mobilisation du tissu social. Ils trouvent leur légitimité première dans la société civile tout comme dans ses réseaux d'appartenance et de solidarité. En raison de leur enracinement dans la communauté et de leur identification à celle-ci, les OCAJ font preuve de polyvalence afin de s'adapter aux besoins des jeunes. Avec le temps, ils ont développé des modes d'intervention novateurs, sans préjugés et principalement ancrés dans le milieu de vie des jeunes. Cette approche permet de rejoindre les plus vulnérables et ceux qui ne font pas spontanément appel au réseau public. C'est pourquoi notre organisme a décidé de prendre part à la consultation et de produire ce mémoire. Il expose des principes et recommandations qui représentent les besoins et les réalités de cette jeunesse trop souvent oubliée. Le contenu se veut un incitatif au gouvernement à considérer les enjeux des jeunes aux parcours de vie atypiques, et ce, afin que chaque jeune québécois se sente interpellé et inclus dans notre société. Tout comme le ROCAJQ, dont nous sommes fièrement membres, nous sommes d'avis que les institutions publiques et gouvernementales, de même que les organismes communautaires et la population devront collaborer afin d'assurer à la jeunesse un meilleur avenir et une participation citoyenne active.

Principes directeurs et recommandations :

Principe 1 : Nécessité de mettre en place un plan d'action afin de mieux préparer les enfants en bas âge à leur entrée à l'école primaire

L'organisme a établi un programme qui s'adresse aux jeunes enfants; c'est effectivement au cours de cette période de vie que les apprentissages et les expériences vécues façonnent le développement global des enfants. À ce propos, le rapport intitulé *Enquête sur la maturité scolaire des enfants montréalais* publié en 2008 par l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal a souligné des résultats inquiétants concernant les enfants du quartier Centre-Sud, notamment en ce qui a trait à la psychomotricité (plus de 40 % des enfants du quartier accusent un retard à ce sujet). Cette situation est extrêmement préoccupante, d'autant plus que le gouvernement avait déjà relevé ce problème chez les jeunes enfants du Québec au début des années 2000. C'est d'ailleurs pour cette raison que les CPE ont été créés en 2006. Rappelons que leur mission était, entre autres, de :

... voir au bien-être, à la santé et à la sécurité des enfants qui leur sont confiés, de leur offrir un milieu de vie propre à stimuler leur développement sur tous les plans, de leur naissance à leur entrée à l'école, et enfin de prévenir l'apparition ultérieure de difficultés d'apprentissage, de comportement ou d'insertion sociale.¹

Si le but de leur création était d'uniformiser les programmes de développement psychomoteur chez les enfants, l'ASCCS remarque toutefois que malgré cette tentative, la mise en œuvre d'un plan cohérent et d'un programme soutenu d'amélioration de la psychomotricité fait toujours défaut. Cette situation est inquiétante, puisque la psychomotricité est une aptitude essentielle qui, lorsque sous-développée, peut entraîner un retard scolaire chez les enfants.

En réaction au rapport *Enquête sur la maturité scolaire des enfants montréalais* qui établit clairement un lien entre le développement de l'enfant à la fin de la période préscolaire et sa réussite éducative, l'ASCCS a créé tout un volet dédié à la petite enfance. À partir du programme de psychomotricité de la *Fédération québécoise des centres communautaires de loisirs*, le programme « Le jardin de pirouette et cabriole »² a été conçu pour les familles et les enfants du quartier Centre-Sud. Offert depuis l'automne 2011, ce programme est aujourd'hui soutenu par 14 groupes (CPE et écoles primaires du quartier). Pour l'année 2014-2015, ce sont donc 650 enfants qui ont participé chaque semaine à des ateliers offerts gratuitement dans les locaux de l'organisme ou dans les locaux des CPE et des écoles affiliées. Depuis, un programme d'éveil musical pour les petits de 3 à 5 ans a été ajouté. Ce programme tente, à partir de jeux, d'exercices

¹ Ministère de la famille et des aînés : Le programme éducatif des services de garde du Québec (2007), p.5

https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/documents/programme_educatif.pdf

² FQCCL, *Psychomotricité*, en ligne, <http://www.fqccl.org/fr/formation/psychomotricite/>

ludiques, d'histoires, de démonstrations et de présentations, d'aider les enfants à développer des notions musicales et rythmiques. L'objectif est notamment de stimuler les jeunes enfants pour qu'ils soient prêts à faire leur entrée à l'école primaire. Les familles peuvent également y participer et des ateliers d'animation sont offerts aux écoles primaires et aux CPE du quartier. Quelque 160 enfants ont pu participer à ces ateliers.

À la lumière de ces informations, l'Association sportive et communautaire du Centre-Sud émet les **recommandations** suivantes :

- Réviser et adapter les programmes gouvernementaux en fonction de la réalité et de la spécificité des quartiers;
- Reconnaître davantage le rôle des organismes communautaires comme l'ASCCS et établir un partenariat bénéfique pour tous;
- Augmenter l'offre d'activités et faire bouger davantage les jeunes enfants pour améliorer leur développement psychomoteur et ainsi limiter d'éventuels retards en ce sens lors de leur entrée au primaire.

Principe 2 : Prévention du décrochage scolaire

Le décrochage scolaire est l'une des problématiques majeures auxquelles l'ASCCS est confrontée. Dans le quartier, l'école secondaire Pierre-Dupuy détient le plus bas taux de diplomation au Québec. Une des causes est le contexte socioéconomique défavorable à la persévérance scolaire. Beaucoup de jeunes sont laissés à eux-mêmes, vivant avec des parents qui sont absents (entre autres, parce qu'ils sont occupés à travailler pour subvenir aux besoins de leur famille) ou qui sont dans l'incapacité d'accompagner leurs enfants dans leur cheminement scolaire. L'ASCCS tente de mobiliser les parents, mais cette mission reste difficile à accomplir. De plus, s'ajoute à ce problème la mouvance géographique élevée des résidents du quartier. Les chiffres tendent à démontrer que la majorité d'entre eux (respectivement 53% et 55% des ménages du Faubourg Saint-Laurent et du Centre-Sud)³ ont déménagé au cours des cinq dernières années. Centre-Sud est aussi devenu un lieu de passage pour les nouveaux arrivants (notamment en raison des logements à prix modique), ce qui change le portrait sociodémographique et la réalité des personnes à rejoindre.

Pour pallier ces obstacles, l'ASCCS tente de mettre en place des filets de protection pour les jeunes citoyens du quartier en leur proposant une variété d'activités sportives, culturelles et artistiques qui leur permettent de découvrir ce qui les intéresse. Le décrochage scolaire pourrait effectivement être prévenu si les jeunes découvraient une passion qui enracinerait leur motivation. De plus, par le biais des activités offertes par l'organisme, de la prévention sur des thèmes tels que l'itinérance, la consommation de drogues, la sécurité et ou encore l'environnement est mise de l'avant.

Au chapitre des différentes activités proposées par l'ASCCS, on retrouve des cours de natation offerts depuis 2011 aux enfants des écoles primaires du quartier. Certaines écoles ont réservé des plages horaires durant les heures scolaires, pour que les jeunes puissent fréquenter le centre sportif. Les cours de natation donnés sont d'une durée de 10 semaines et répondent aux objectifs de la Croix-Rouge. Les jeunes apprennent les règles de sécurité aquatique ainsi que des techniques pour mieux nager. Le but premier de cette activité est de familiariser les jeunes à l'eau et de leur apprendre à se baigner de façon sécuritaire. Un autre programme, *La glace c'est classe*, vise à initier les enfants du quartier au patin sur glace. Depuis janvier 2011, les jeunes du 1^{er} au 3^e cycle des écoles Marguerite-Bourgeoys et Garneau sont accompagnés, en formule scolaire ou parascolaire, à l'aréna Camillien-Houde, où un spécialiste leur enseigne les bases des sports de glace (patin et hockey). L'organisme compte également une ligue de soccer primaire destinée aux jeunes de 5^e et 6^e année des écoles du quartier (Jean-Baptiste Meilleur, St-Anselme, Marguerite-Bourgeoys, Garneau et Champlain). Toutes ces activités sont importantes dans la vie des jeunes du

³Portrait des habitudes de vie des jeunes du Centre-Sud, décembre 2013, Une initiative du comité Santé et saines habitudes de vie de la Table de développement social Centre-Sud.

quartier, car elles leur donnent l'occasion de découvrir une passion qui pourra être poursuivie dans un programme spécialisé au secondaire.

De plus, en partenariat avec l'école Pierre-Dupuy, des programmes intensifs de hockey sur glace, de soccer et d'arts plastiques ont été mis sur pied. De la sorte, les jeunes qui ont affiché un intérêt pour un type d'activité durant leur primaire peuvent poursuivre leur passion tout au long de leurs études secondaires. Il s'agit d'un modèle de réussite qui permet de garder une bonne partie des jeunes à l'école. Les programmes artistiques et sportifs sont des outils de persévérance scolaire qui aident les jeunes à développer diverses compétences transversales. Toutefois, malgré cette réussite, encore beaucoup d'actions doivent être envisagées pour contrer le décrochage scolaire.

Notre organisme estime qu'il faudrait augmenter le nombre de programmes intensifs spécialisés dans les écoles afin de contrer de manière durable le décrochage scolaire. De plus, il est nécessaire que le plan d'intervention proposé soit cohérent et qu'il tienne compte des spécificités des milieux auxquels les programmes s'appliquent. Par exemple, il serait intéressant qu'il y ait des projets particuliers comme celui qui a été mis en place dans l'arrondissement de Montréal-Nord afin de prévenir et de documenter le phénomène des gangs de rues⁴. Ceci assurerait la cohérence quant à la vision globale d'un plan d'action qui prendrait alors en considération les variables propres à chacun des quartiers desservis.

En ce sens, l'Association sportive et communautaire du Centre-Sud émet les **recommandations** suivantes au gouvernement :

- Créer un plan cohérent pour lutter contre le décrochage scolaire;
- Prendre en compte les particularités des milieux auxquels les programmes sont destinés;
- Augmenter le nombre de programmes intensifs et spécialisés dans les écoles secondaires;
- Accroître et soutenir les partenariats entre les organismes communautaires qui travaillent avec les jeunes et les établissements scolaires.

⁴ Projet Jeunesse et gang de rue (Cadre de référence) http://www.crpspc.qc.ca/fiche_references.asp?no_engr=168

Principe 3 : Amélioration des procédures bureaucratiques dans les programmes gouvernementaux

L'ASCCS pense qu'il serait important d'adapter les procédures administratives dans les programmes gouvernementaux. L'organisme suggère donc au gouvernement de modifier la bureaucratie concernant les appels de projets, notamment en assouplissant les règles. Par exemple, il existe des appels de projets pour des montants d'environ 2 000\$, or, les formulaires à remplir sont tellement complexes que les organismes préfèrent souvent, faute de temps, chercher du financement auprès de fondations privées. La rigidité des procédures est un obstacle pour plusieurs organismes, surtout quand vient le temps d'expliquer les projets aux soumissionnaires. Il faut alors morceler nos propositions, ce qui les rend moins attrayantes et structurées. À l'opposé, une grande liberté est offerte par les fondations qui permettent aux organismes d'expliquer leurs projets à leur façon, et ce, de manière complète et cohérente. Nous croyons qu'il serait avantageux pour tous de simplifier les différents documents à remplir concernant les appels de projets. Cette stratégie permettrait de gagner du temps et d'économiser de l'argent.

Puisque l'ASCCS relève des programmes issus du *Ministère de la Santé et des Services sociaux*, du *Ministère de la Famille*, ainsi que du *Ministère de l'Éducation, du Sport et des Loisirs*, il devient parfois très compliqué d'aller chercher du financement et de répondre à des projets, qui souvent se dédoublent. Il serait avantageux pour tous de regrouper en une seule et même structure centrale le financement et les appels de projets. Cela permettrait d'améliorer la cohérence dans et entre les programmes, en plus de générer des économies substantielles découlant du dédoublement des programmes. Qui plus est, nous avons parfois l'impression qu'il y a des appels de projets proposés aux organismes qui ne tiennent pas compte des orientations des politiques gouvernementales. En effet, il semble parfois y avoir un manque de vision commune entre les ministères, ainsi qu'un éparpillement des ressources dédiées aux différents programmes.

Dans le même ordre d'idées, nous remarquons que les organismes communautaires comme l'ASCCS sont éloignés des sphères décisionnelles du gouvernement. Les décisions sont prises par le personnel de direction, lequel se fonde sur les rapports des arrondissements, des organisateurs communautaires et des chargés de projets qui travaillent pour les CSSS. Notons également que les chargés de projets qui travaillent pour le gouvernement visitent peu le terrain pour voir la réalité des organismes évalués. La chaîne décisionnelle, en plus d'être longue, dépend de plusieurs services et de la volonté de chaque acteur, ce qui entraîne une prise de décisions qui finit par manquer de cohérence et de logique. Il serait donc capital que les décideurs et les chargés de projets se rendent dans les organismes pour voir le travail terrain accompli.

Finalement, nous croyons que les appels de projets contiennent des critères de sélection à modifier (nous pensons ici au critère de l'innovation). Il est vrai qu'il est nécessaire d'établir des balises afin de distribuer l'argent issu des enveloppes budgétaires dédiées aux organismes.

Toutefois, le critère de « l'innovation » est trop contraignant pour les organismes soumissionnaires. En effet, les organismes doivent alors proposer un projet inédit pour avoir accès au financement, or, cette condition les empêche de demander du financement pour un projet ayant déjà été implanté et qui présente un haut taux de réussite. Ce projet ne sera alors pas retenu par le comité de sélection, puisqu'il n'apportera aucun élément de nouveauté. Enfin, l'indicateur d'innovation oblige les organismes à innover pour innover, ce qui parfois les détourne du but premier : proposer un projet porteur de réussite et stimulant pour les jeunes.

Par conséquent, l'Association sportive et communautaire de Centre-Sud propose les **recommandations** suivantes :

- Adapter les procédures administratives dans les programmes gouvernementaux pour simplifier les formulaires à remplir;
- Diminuer la rigidité des procédures afin de permettre aux organismes d'expliquer leurs projets aux soumissionnaires de manière personnelle;
- Regrouper le financement et les appels de projets sous une seule et même structure centrale afin d'améliorer la cohérence dans les programmes, de générer des économies et d'éviter le dédoublement des programmes;
- Inviter les chargés de projets qui travaillent au nom du gouvernement à se rendre sur le terrain pour voir la réalité dans laquelle évoluent les organismes évalués;
- Réévaluer le critère de l'innovation comme indicateur de sélection dans l'attribution des subventions.

Conclusion:

Présente dans le quartier depuis 1974, l'Association sportive et communautaire du Centre-Sud (ASCCS) est un organisme à but non lucratif qui s'est donné pour mission d'améliorer la qualité de vie des résidents du quartier en leur fournissant des installations et des activités diversifiées, constructives et abordables en fonction des besoins de la communauté.

L'ASCCS est inquiète, puisqu'elle croit que la future politique jeunesse du gouvernement ne cadre pas avec les besoins et la réalité des jeunes en difficulté. Par conséquent, l'organisme estime que l'État québécois devrait revoir ses programmes, ses services et les différentes mesures offerts aux jeunes qui ne cadrent pas dans le système actuel.

Dans ce mémoire, plusieurs recommandations visant à enrichir le débat et la réflexion sur la nouvelle politique jeunesse sont mises de l'avant. Nous croyons fermement qu'il est à l'avantage de la société québécoise d'adopter ces mesures.

Voici un rappel des **recommandations** :

- Réviser et adapter les programmes gouvernementaux en fonction de la réalité et de la spécificité des quartiers;
- Reconnaître davantage le rôle des organismes communautaires comme l'ASCCS et établir un partenariat bénéfique pour tous;
- Augmenter l'offre d'activités et faire bouger davantage les jeunes enfants pour améliorer leur développement psychomoteur et ainsi limiter d'éventuels retards en ce sens lors de leur entrée au primaire;
- Créer un plan cohérent pour lutter contre le décrochage scolaire;
- Prendre en compte les particularités des milieux auxquels les programmes sont destinés;
- Augmenter le nombre de programmes intensifs et spécialisés dans les écoles secondaires;
- Accroître et soutenir les partenariats entre les organismes communautaires qui travaillent avec les jeunes et les établissements scolaires;
- Adapter les procédures administratives dans les programmes gouvernementaux pour simplifier les formulaires à remplir;
- Diminuer la rigidité des procédures afin de permettre aux organismes d'expliquer leurs projets aux soumissionnaires de manière personnelle;
- Regrouper le financement et les appels de projets sous une seule et même structure centrale afin d'améliorer la cohérence dans les programmes, de générer des économies et d'éviter le dédoublement des programmes;

- Inviter les chargés de projets qui travaillent au nom du gouvernement à se rendre sur le terrain pour voir la réalité dans laquelle évoluent les organismes évalués;
- Réévaluer le critère de l'innovation comme indicateur de sélection dans l'attribution des subventions, car ce dernier oblige les organismes à innover pour innover, ce qui parfois les détourne du but premier : proposer un projet porteur de réussite et stimulant pour les jeunes.